

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Demande de renseignements en date du 27 juin 2000

Demandeur : FACEF et ARC

Question 5

Veillez élaborer sur les avantages, risques et inconvénients pour les clients en service de fourniture, pour SCGM et pour les clients en achats directs ,de la proposition de SCGM de transférer l'entièreté des achats de capacité entre AECO et EMPRESS à la clientèle en gaz de réseau.

Réponse

Le différentiel de prix entre AECO et Empress est une valeur qui va continuellement fluctuer à travers le temps. Dans certain cas le différentiel de prix entre AECO et Empress sera moindre que le tarif de transport de Nova entre ces deux points, dans d'autres cas, le différentiel de prix entre les deux points sera supérieur au tarif de transport comme ce fut le cas en 1998. Selon les fluctuations du différentiel de prix entre AECO et Empress il sera donc avantageux ou désavantageux de détenir de la capacité de transport entre ces deux points. L'expérience des deux dernières années nous démontre que les clients en service de fourniture doivent supporter la quasi-totalité de la capacité de transport quand le différentiel est défavorable et partager les bénéfices quand le différentiel de prix est favorable. Le Distributeur ne croit pas qu'il existe un désavantage à détenir de la capacité de transport sur AECO sur un horizon long terme. Il est cependant important de s'assurer que les clients qui assument la totalité des désavantages bénéficient également de la totalité des avantages. Un client en achats directs qui désirerait bénéficier du transport entre AECO et Empress peut contracter lui-même cette capacité, pour par la suite, nous remettre la molécule à Empress.